

Brevet de Technicien Supérieur « Services Informatiques aux organisations »

SESSION 2015
Rapport de synthèse

Jury inter-académique BESANCON-DIJON-POLYNÉSIE FRANCAISE

82,6 % des candidats admis (% admis/présents), après délibération

Solutions infrastructures et réseaux

	PRESENTS	ADMIS	%ADMIS/PRESENTS
BESANCON	44	37	84.1%
DIJON	68	59	86.8%
POLYNESIE	15	14	93.3%
TOTAL	127	110	86.6%

Solutions logicielles applications métier

	PRESENTS	ADMIS	%ADMIS/PRESENTS
BESANCON	44	35	79.6%
DIJON	58	46	79.3%
POLYNESIE	15	11	73.3%
TOTAL	117	92	78.6%

Résultats par établissement

Option SISR

	PRESENTS	ADMIS	%ADMIS/PRESENTS
BESANCON			
LYCEE L. PERGAUD (BESANCON)	16	13	81.3%
PASTEUR MT ROLAND	11	9	81.8%
CFAI	10	9	90%
LYCEE CONDORCET (BELFORT)	6	5	83.3%
ENS DIST BELFORT	1	1	100%
TOTAL	44	37	84.1%
DIJON			
LE CASTEL (DIJON)	13	12	92.3%
SAINT BENIGNE (DIJON)	13	12	92.3%
DIJON FORMATION	6	5	83.3%
RAOUL FOLLEREAU (NEVERS)	7	7	100%
GRETA NEVERS	1	1	100%
MATHIAS (CHALON S/SAONE)	10	7	70%
LAMARTINE (MACON)	12	9	75%
MAISON DE L'ENTREPRISE AUXERRE	5	5	100%
ENS DIST YONNE	1	1	100%
TOTAL	68	59	86.8%
POLYNESIE			
LA MENNAIS	15	14	93.3%
TOTAL	15	14	93.3%
TOTAL	127	110	86.6%

Option SLAM

	PRESENTS	ADMIS	%ADMIS/PRESENTS
BESANCON			
LYCEE L. PERGAUD (BESANCON)	16	14	87.5%
PASTEUR MT ROLAND	16	12	75%
CFAI	7	6	85.7%
LYCEE CONDORCET (BELFORT)	5	3	60%
TOTAL	44	35	79.6%
DIJON			
LE CASTEL (DIJON)	9	7	77.8%
SAINT BENIGNE (DIJON)	12	11	91.7%
DIJON FORMATION	3	2	66.7%
RAOUL FOLLEREAU (NEVERS)	7	6	85.7%
MATHIAS (CHALON S/SAONE)	12	9	75%
LAMARTINE (MACON)	14	10	71.4%
GRETA (CHALON S/SAONE)	1	1	100%
TOTAL	58	46	79.3%
POLYNESIE			
CAND INDIV TAHITI	1	1	100%
AORAI	14	10	71.4%
TOTAL	15	11	73.3%
TOTAL	117	92	78.6%

Moyennes par épreuve

	SLAM	SISR
E1-1 CULTURE GENERALE ET EXPRESSION	8.9	8.82
E1-2 EXPRESSION ET COMMUNICATION EN LANGUE ANGLAISE		
- ECRIT	8.85	9.09
- ORAL	13.35	13.03
E2 - MATHEMATIQUES POUR L'INFORMATIQUE		
- E2-1 MATHEMATIQUES	13.75	12.39
- E2-2 ALGORITHMIQUE APPLIQUEE	13.57	10.74
E3 - ANALYSE ECONOMIQUE, MANAGERIALE ET JURIDIQUE DES SERVICES INFORMATIQUES	10.13	10.2
E4 - CONCEPTION ET MAINTENANCE DE SOLUTIONS INFORMATIQUES	12.4	12.99
E5 - PRODUCTION ET FOURNITURE DE SERVICES INFORMATIQUES	12.92	11.99
E6 - PARCOURS DE PROFESSIONNALISATION	12.55	13.29
EF1 - LANGUE VIVANTE 2	17	
EF2 - MATHEMATIQUES APPROFONDIES	11.08	11.5

Épreuve E1 – Culture et communication

E11 « Culture générale et Expression »

Caractéristiques du sujet

Elle a semblé accessible, à la portée des candidats, à l'exception du document littéraire dont le lien avec la thématique du vintage a été difficile à établir. Le corpus s'est avéré peu équilibré, le document 1 concentrant à lui seul beaucoup de pistes.

La synthèse aborde en définitive une thématique et des problématiques trop ciblées et éloignées de la culture de nombreux candidats.

Le terme « superficielle » a été peu compris, ce qui explique des contresens et des difficultés à poser et développer une problématique pertinente.

Les principes des exercices sont connus dans l'ensemble. Rappelons que, par nature, toute la copie doit être intégralement rédigée, sans qu'apparaissent les titres des différents temps des travaux (introduction – première partie...).

Synthèse

La confrontation réelle des documents reste difficile pour certains candidats : les documents sont abordés l'un après l'autre, sans projet ;

- l'emploi des pronoms « je » et « nous », dans quelques travaux, se traduit par la présence d'une subjectivité contraire aux principes de l'exercice ;
- paraphrase et montage de citations sont à déplorer, dans les travaux les plus fragiles ;
- d'autres, en revanche, ne font pas référence aux documents du corpus ;
- de nombreux travaux peinent à proposer un trajet argumentatif explicite, ce que l'absence de mise en page révèle ; d'autres se contentent de reprendre la problématique du sujet d'expression personnelle ;
- la fin des synthèses est souvent inaboutie : on ne répond pas explicitement à la problématique initiale.

Écriture personnelle

- la brièveté de nombreux travaux ne permet pas l'expression d'une pensée organisée ;
- les références culturelles sont très souvent absentes ou reprises du corpus sans appropriation ;
- l'énoncé du sujet n'est pas suffisamment pris en compte. Il est réduit à un thème général ;
- de nombreux travaux évitent de présenter un jugement personnel explicite en fin de copie, ce qui est contraire à la finalité de l'exercice.

Maîtrise de la langue

- elle demeure très hétérogène : la cohérence du propos est parfois difficile à établir ;
- la syntaxe est globalement maîtrisée, dès lors que les phrases ne sont pas complexes ;
- le lexique s'appauvrit lorsqu'il concerne l'expression de la pensée ou la structuration logique du propos. Cette difficulté à formuler ou à reformuler explique la forte présence de la paraphrase ;
- une maîtrise insuffisante de l'orthographe peut finir par rendre difficile la compréhension du propos.

E12 « Expression et communication en langue anglaise »

L'équipe des professeurs d'Anglais ayant assuré la correction des épreuves écrites et la passation des épreuves orales me fait part d'un certain nombre d'observations, destinées à améliorer la bonne marche de l'examen.

Epreuves orales

- La passation a été plus compliquée à Dole, où il n'y avait pas de surveillants de loge. Il conviendrait de préciser, sur la fiche verte explicative, la présence de surveillants dont le rôle consisterait à distribuer les sujets choisis par les examinateurs, puis à acheminer les candidats vers la salle d'examen.
- Une adresse erronée, celle du Lycée de Dole, doit être changée sur les ordres de mission des examinateurs : au lieu de Rue Pasteur, il faut écrire Boulevard John Rockefeller.
- Les « fiches à destination de l'examineur » manquaient pour les épreuves orales, alors qu'elles avaient été conçues au cours d'une réunion de travail dans l'académie de Lyon.
- Enfin, l'ensemble des examinateurs déplorent une fois de plus la part minime consacrée à l'oral en Anglais. Les échanges intéressants, permettant de valoriser les meilleurs candidats, ne sont pas possibles en l'état. La configuration actuelle de l'oral est telle que l'écrit est évalué deux fois.

Epreuves écrites

- Nous regrettons le fait que les candidats ne soient pas autorisés à consulter un dictionnaire bilingue comme les autres séries de S.T.S.
- Le sujet sélectionné ne figurait pas dans le premier choix de l'équipe qui s'est réunie pour préparer la session 2015, car il avait été jugé trop difficile. Nous sommes surpris de voir qu'il a finalement été retenu au détriment des cinq autres sujets, considérés comme plus abordables pour les candidats.
- Quoi qu'il en soit, la présentation actuelle de l'Expression Ecrite amène toujours à avoir des sujets similaires, qui par ailleurs favorisent les administrateurs réseau par rapport aux développeurs d'applications.
- Nous avons apprécié l'envoi par mail du sujet et de son corrigé ; nous aimerions également recevoir également le sujet de Polynésie (ainsi que son corrigé) par la même voie.
- Enfin, le jour de la correction, nous souhaiterions disposer dès le départ du sujet et du corrigé de Polynésie, absents systématiquement depuis plusieurs années.

Épreuve E2 – Mathématiques

L'ensemble des correcteurs signale la bonne réussite de la majorité des candidats, une **moyenne de l'épreuve obligatoire de métropole proche de 12,5/20.**

Le sujet a balayé 3 thèmes : l'exercice 1 sur l'ordonnancement et l'exercice 2 sur Karnaugh ont été très bien réussis, assurant ainsi la moyenne à la plupart des candidats. L'exercice 3 sur le codage a été moins bien réussi sur la fin, mais les 3 points de la partie A ont permis à nombre de candidats d'obtenir des résultats honorables avec une note entre 13 et 15/20.

L'épreuve obligatoire de Polynésie, matrices graphes, suites, congruences avec lecture d'énoncé : un sujet abordable, plutôt bien réussi par des candidats actifs lors de l'épreuve au vu des copies. 12/20 de moyenne.

Les copies sont souvent soignées et mieux présentées que certaines sessions précédentes.

L'épreuve d'option de métropole est moins bien réussie avec une moyenne de 8,8/20 et un écart type de 4,5.

L'épreuve d'option de Polynésie, 14 copies, est plutôt bien réussie, une moyenne de 12/20 avec une copie à 2/20 qui a fait baisser la moyenne.

Les sujets d'option semblent abordables pour les correcteurs.

Épreuve E3 – Analyse économique, managériale et juridique des services informatiques

1. Analyse statistique

Candidats inscrits	Candidats présents	Candidats absents
250	242	8 (3.2%)

Sur les 250 candidats ayant composés en économie-droit-management :

Candidats ayant obtenu une note inférieure ou égale à 8/20	Candidats ayant obtenu une note comprise entre 8 et 12	Candidats ayant une note supérieure ou égale à 12
47 (19.4%)	150 (62%)	45 (18.6%)

L'ensemble des notes finales attribuées aux candidats ont été arrondies à l'entier supérieur.

- Note la plus basse attribuée : 4/20
- Note la plus haute attribuée : 17.5/20
- Moyenne globale : ~9.8/20

2. Commentaire sur le sujet

- Le cas d'entreprise

- Le thème de l'étude de cas n'a pas posé de réelle difficulté.
- Le nombre de missions et de questions posées ont permis de traiter le sujet dans le temps imparti.
- Le sujet était conforme au référentiel bien que déséquilibré :
 - Le sujet a abordé des notions de 1^{ère} et de 2^{ème} année.
 - Le sujet faisait appel à des compétences méthodologiques étudiées pendant l'année.
 - Le sujet a valorisé davantage l'économie-management que le droit.
 - Et la partie juridique n'a pas permis au candidat de valoriser ses connaissances : thème abordé très restreint.
- Les annexes comportaient l'ensemble des réponses attendues. Cela n'a pas permis de distinguer les étudiants s'étant investis dans la discipline pendant 2 ans. Les apports personnels sont trop peu sollicités.
- Les attentes par rapport à cette épreuve évoluent d'année en année et ne sont diffusées au sein des équipes d'enseignement qu'au moment des corrections. Il est donc plus difficile de préparer les étudiants aux exigences de l'épreuve dans ces conditions.

- La veille juridique

- Le sujet de veille juridique correspondait au thème de veille nationale.
- Pratiquement tous les candidats ont traité le thème de veille.

3. La prestation des candidats

Le cas d'entreprise

- Mission 1

- La question 1.1 a dérouté les candidats :
 - Ils maîtrisent mal la notion de système d'information,
 - Ils confondent facteur clé de succès et avantage concurrentiel.
- Le reste de la mission a posé peu de problèmes car :
 - Les thèmes ont été largement abordés pendant la formation
 - Les réponses figuraient dans les annexes.

- Mission 2

- Mission la mieux réussie par les candidats.

- Mission 3

- Cette mission a posé de grandes difficultés aux candidats.
- Un seul thème juridique abordé.
- Une question piège (3.2) a dérouté les candidats.
- Dès la question 1, les candidats étaient incités à répondre aux 3 questions en même temps. La mission a donc été évaluée globalement, sans tenir compte de la numérotation des questions.
- Les candidats qui ont utilisé la méthode du cas pratique ont été valorisés.

- **Mission 4 : veille juridique**
 - o Quelques bonnes copies témoignent d'un travail de veille sur les deux années.
 - o Ceux qui l'ont traité n'ont pas systématiquement cherché à structurer leur réponse.
 - o Globalement, peu de propos illustrés, les candidats se sont contentés de présenter le cours vu sur ce thème. Les références personnelles sont encore très rares.
 - o La notion de responsabilité est assez floue et peu approfondie par les candidats.
 - o Deux centres (privé/alternance) ne font toujours pas de veille juridique (issue de témoignages d'étudiants sortant d'épreuve).

4. Remarques des correcteurs et suggestions

- L'évaluation par compétences permet d'éviter les notes catastrophiques mais n'incitent pas les candidats à approfondir leurs connaissances.
- Les correcteurs sont perplexes quant à la place accordée à la recopie des annexes et au manque d'intérêt apporté à la définition des termes, alors que le candidat qui fait cet effort de définition est souvent un candidat qui apporte des réponses structurées et complètes.

Les candidats doivent porter leurs efforts sur :

- L'acquisition de connaissances précises,
- Le respect de la méthode (structuration de la pensée – conclure ses propos) et des consignes données (problème de la consigne double),
- La nécessité d'effectuer un va-et-vient entre le contexte, les annexes et les connaissances personnelles,
- L'orthographe, la syntaxe et le soin.

Épreuve E4 – Conception et maintenance de solutions informatiques

SISR

Les mauvaises prestations traduisent un travail insuffisant tout au long de ces deux années. Un contexte et une infrastructure complexe qui nécessiteraient pour certains une pratique plus approfondie sur les situations choisies.

- Pour certains, la préparation est insuffisante à l'épreuve.
- Pour d'autres, le niveau d'ensemble est convenable, certains ont bien préparé cette épreuve.

Les situations professionnelles respectaient le cahier des charges national pour l'ensemble des candidats. Beaucoup de situations tournent autour de la gestion de parcs (ocs/glpi) et sur la supervision (nagios, prtg). Certains candidats ont choisi une plateforme technique trop simplifiée ou mal expliquée.

Partie Analyse des besoins : quand les candidats ont trouvé une solution, ils n'ont pas cherché de solutions alternatives. Ils se contentent souvent du minimum. Le vocabulaire utilisé est souvent approximatif.

Partie Mise en place de la solution : globalement bien traitée. Peu de candidats ont finalisé la solution. Même si certains n'arrivent pas au résultat escompté, ils continuent pendant les 20 minutes suivantes leur démarche et commentent ce qu'ils font pour souvent aboutir au résultat.

Conseils aux candidats

Lors des enseignements ou PPE, il est nécessaire de s'entraîner à expliquer le travail réalisé.

Lors de l'épreuve, il est conseillé d'apporter tous les documents utiles en rapport avec les concepts abordés dans leur situation professionnelle.

Remarques

- Tous les candidats présentent des situations professionnelles issues des PPE de 2ème année, malgré des contextes d'entreprises découverts lors de stages ou de l'apprentissage.
- Il est préférable de permettre aux candidats de venir vérifier le bon fonctionnement de leurs contextes avant le début de l'épreuve.
- Pour l'épreuve ponctuel, les étudiants ont dans l'ensemble bien transposé des situations issues de leur expérience en entreprise. Par conséquent les situations sont plutôt bien maîtrisées et les dossiers bien commentés.

SLAM

Cette épreuve orale et pratique s'appuie sur un dossier présenté par le candidat constitué de deux situations professionnelles. Le jury choisit préalablement à l'épreuve une situation professionnelle et rédige un document qualifié d'expression des besoins spécifiant le travail que devra effectuer le candidat.

L'épreuve se décompose en deux phases distinctes une fois que le jury a fourni au candidat le travail à réaliser. Dans une première phase (30 minutes de préparation et 20 minutes d'oral), le candidat expose au jury une proposition de solution puis dans une deuxième phase (1 heure de préparation et 20 minutes d'oral), il met en œuvre sur poste sa solution et la présente au jury.

- Moyenne contrôle en cours de formation : 12,03
- Moyenne épreuve ponctuelle : 12,66

Commentaires sur les dossiers présentés

Les dossiers comportent les 2 situations professionnelles requises. Elles s'appuient sur des travaux réalisés dans le cadre de la formation ou en entreprise.

Commentaires sur l'expression des besoins

Le travail demandé consiste à faire évoluer l'application choisie au niveau de la structure des données, de l'interface homme/machine, du/des traitement(s) associé(s) et la mise en œuvre de tests unitaires. Dans le cadre d'une situation professionnelle issue de l'entreprise, l'expression des besoins est parfois difficile car le contexte n'était pas suffisamment explicite avec les seuls documents en ligne.

Commentaires sur la prestation des candidats

Les préparations et les prestations réalisées sont d'un niveau hétérogène. On distingue plusieurs profils de candidats selon les centres d'examen :

- certains candidats ont très bien préparé l'épreuve, maîtrisent l'environnement de travail et fournissent des prestations très satisfaisantes;
- des candidats plus faibles techniquement ou ayant perdu du temps ne peuvent fournir qu'une solution partielle, et ne répondent pas totalement aux exigences;
- d'autres candidats qui ont insuffisamment préparé leur épreuve fournissent une prestation médiocre.

La première phase (analyse) débouche sur une compréhension relativement bonne de l'expression des besoins et les solutions proposées sont très souvent adéquates. Les candidats obtiennent ainsi de bonnes notes sur cette partie s'ils arrivent à présenter clairement leur proposition à l'oral.

La seconde phase (réalisation) est souvent partielle et se heurte parfois à des problèmes techniques ou à un manque de connaissances. Certains étudiants ont parfois repris du code développé en équipe qu'ils ne maîtrisent pas toujours ce qui leur pose souvent des problèmes.

Conseils aux candidats

- Respecter les consignes académiques demandant la constitution de deux fiches de présentation des situations professionnelles : tout schéma ou diagramme de représentation des données utilisées (conceptuel ou relationnel, diagramme de classe, document xml, ...), jeu de données, interfaces homme-machine, technologie utilisée. Le candidat doit mettre à disposition du jury une application fonctionnelle opérationnelle, avec un jeu d'essai conséquent et la possibilité d'accéder à son code source. Il sera apprécié la proposition de situations professionnelles faisant l'objet de **deux architectures applicatives différentes**.
- Réviser-préparer l'épreuve : environnement de travail, applications et langages pour éviter tout balbutiement lors de l'épreuve qui se déroule très rapidement.
- Avoir conscience de la difficulté à maîtriser le code de quelqu'un d'autre, et donc préparer en amont (code commenté) pour ne pas être pris au dépourvu le jour de l'épreuve.
- Ne pas faire d'impasse sur une des situations professionnelles !
- Consulter les lettres d'informations envoyées à tous les centres & aux candidats isolés & qui rappellent le déroulement des épreuves E4 & E6.

Épreuve E5 – Production et fourniture de services

Option SLAM : Cas TRISEL

Le contexte du sujet concernait l'informatisation de la collecte et du traitement des déchets sur un regroupement de communes. Ce contexte a été apprécié car présenté avec réalisme et avec des données issues du terrain.

Le sujet présente des ressources documentaires nombreuses (18 pages de sujet) nécessitant une lecture et une capacité d'analyse des documents de la part des candidats. Globalement la production attendue n'est très volumineuse, mais elle nécessite de la part des candidats une lecture et une étude approfondie des documents.

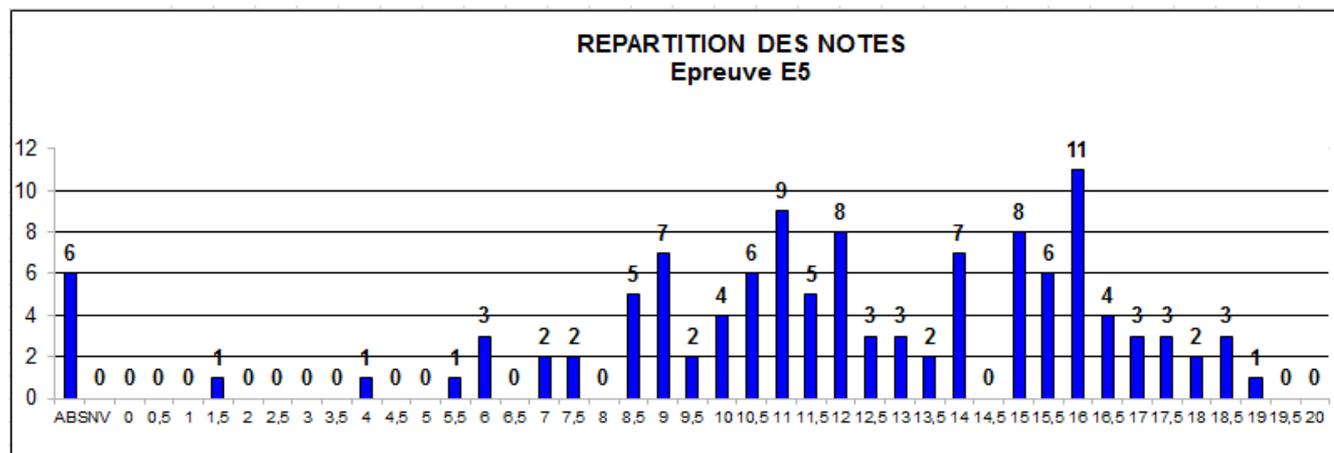
Quelques correcteurs ont observé une quasi-absence de Sql cette année, ou de concepts réseau depuis ces trois dernières sessions. Mais par ailleurs, l'intégration nouvelle du modèle MVC (Modèle-Vue-Contrôleur) en programmation a été appréciée.

Ce sujet a été jugé très abordable et sans difficulté majeure. Les résultats sont très satisfaisants. La moyenne est équivalente à l'année précédente :

- 12.6 cette année
- 12.5 en 2014
- 11.2 en 2013

Les notes en dessous de 8 restent exceptionnelles (10 notes / 112), l'essentiel des copies se situant entre 8 et 19 avec 79% des copies au-dessus de la moyenne. (74% en 2014 et 58% en 2013).

Nombre de copies	118	
Moyenne	12.6	
Ecart-type	3.5	
<8	10	9%
Entre 8 et 10	14	13%
>=10	88	79%
>=14	48	43%

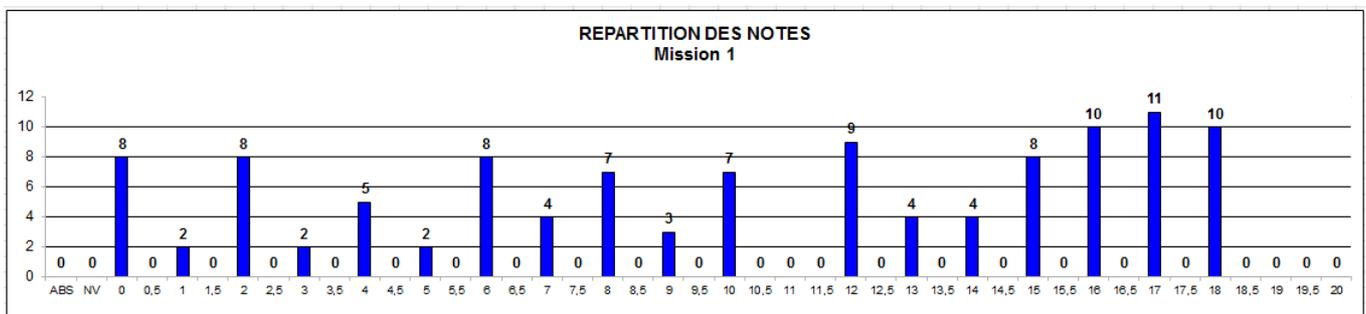


Mission 1

Dossier de programmation orientée objet. Dans la question 1, la deuxième méthode à écrire présente peu de différence avec la première méthode. La deuxième question (modification d'un diagramme de classes UML) manque peut-être de précision et laisse la place à diverses interprétations qui ont plutôt pénalisé les candidats (moyenne de 6.4/20 sur cette question n°2, pour plus de 12/20 pour l'ensemble des autres questions du sujet).

La mission est globalement bien traitée par les candidats, malgré la question 2. C'est aussi celle où il y a le plus grand écart-type avec une répartition des notes étendue entre 0 à 18.

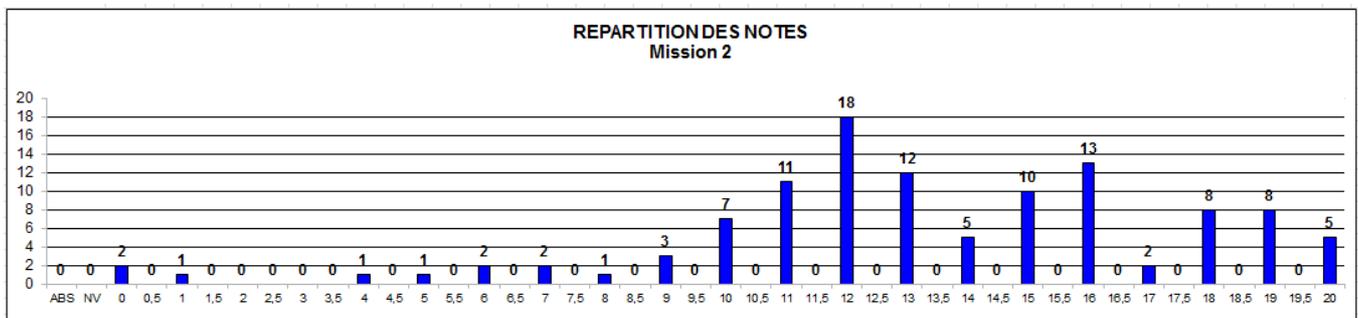
Moyenne	10.2	
Ecart-type	5.9	
<8	39	35%
Entre 8 et 10	10	9%
>=10	63	56%
>=14	43	38%



Mission 2

Dossier comprenant une partie rédactionnelle concernant l'authentification des usagers et une partie de programmation MVC, cette dernière partie étant bienvenue et suffisamment documentée pour permettre à chacun de concevoir la solution. Ce dossier a été globalement bien traité par les candidats.

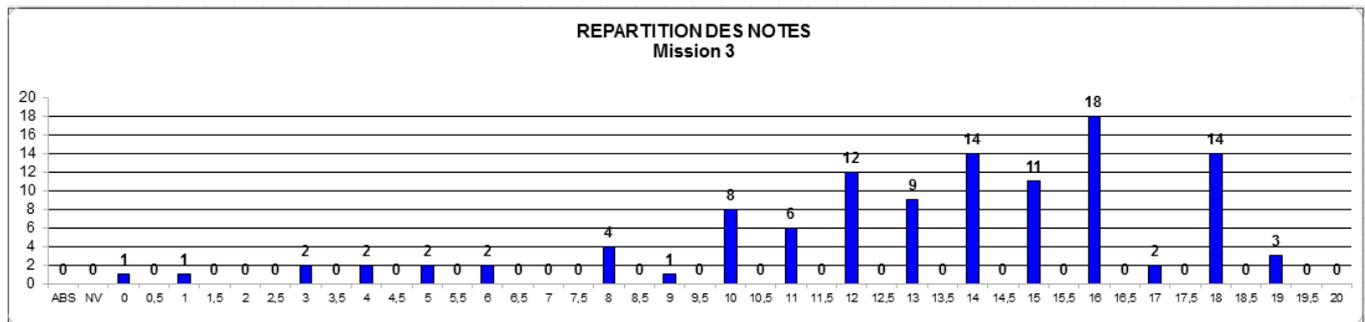
Moyenne	13.3	
Ecart-type	4.1	
<8	9	8%
Entre 8 et 10	4	4%
>=10	99	88%
>=14	51	46%



Mission 3

Dossier concernant la modélisation de base de données avec de nombreuses annexes à analyser. La notion d'identification relative est peut-être trop présente dans le sujet mais le sujet est classique et intéressant. Les candidats ont globalement bien réussi cette mission même s'ils l'ont souvent partiellement traitée avec parfois quelques confusions sur les synonymes (emplacement et PAV point d'apport volontaire). La répartition des points du barème proposée à la réunion nationale a été à l'avantage des candidats.

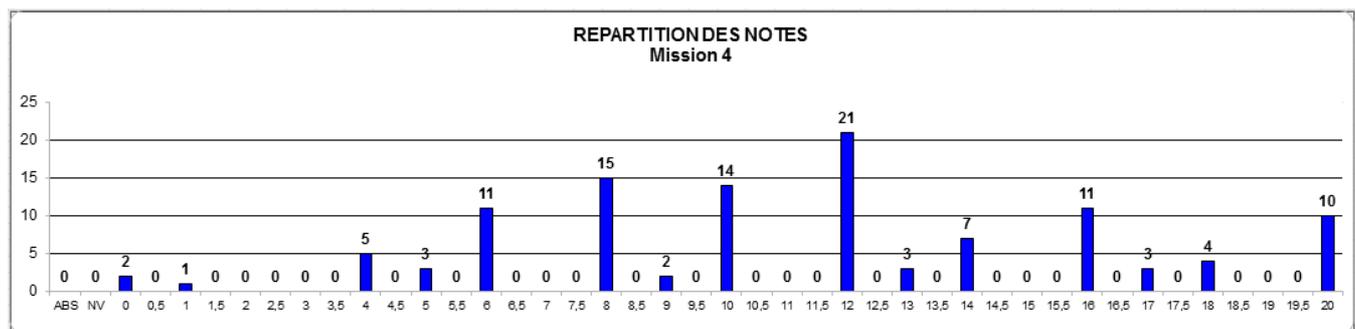
Moyenne	13.2	
Ecart-type	4.0	
<8	10	9%
Entre 8 et 10	5	4%
>=10	97	87%
>=14	62	55%



Mission 4

Dossier comprenant une partie rédactionnelle concernant un choix de solutions selon plusieurs hypothèses en prenant en compte les aspects financiers et techniques. Dossier tout à fait abordable pour qui prend la peine de se plonger dans la documentation (2 options, 3 cas d'évolution, 3 propositions). Les réalisations des candidats sont convenables car toute cohérence dans l'argumentation technique ou financière a été jugée recevable. Mais on peut regretter souvent un manque de structuration dans les réponses : pour chacun des 3 cas présentés, il convenait d'étudier chacune des 3 propositions, donc 9 solutions à détailler avec : calculs + argumentation + choix.

Moyenne	11.3	
Ecart-type	4.8	
<8	22	20%
Entre 8 et 10	17	15%
>=10	73	65%
>=14	35	31%



Option SISR : Cas SAVEOL

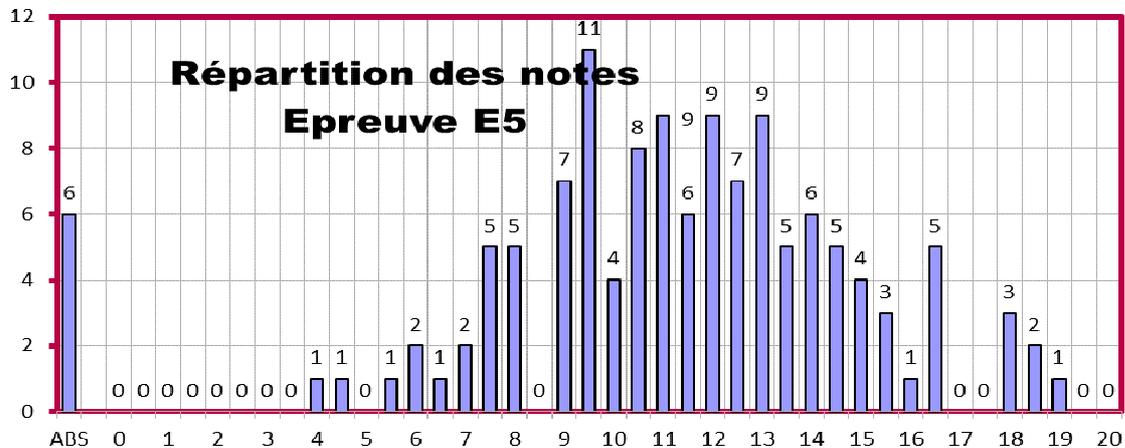
Le contexte du sujet concernait l'évolution de l'infrastructure système et réseau d'une coopérative agricole. Il a été apprécié par les enseignants car il représente de façon réaliste les données issues du terrain.

Ce sujet présente des ressources documentaires nombreuses (18 pages) nécessitant une lecture et une capacité d'analyse de la part des candidats.

Commentaire global sur le sujet :

- Le sujet est intéressant, il porte sur des mises en œuvre complexes, aucune question n'était facile à traiter. Les documents sont de qualité mais le sujet est un peu long.
- Les thèmes techniques abordés comportent des notions intéressantes (système, sécurité et réseau).
- La moyenne est presque équivalente à l'année précédente :
 - 11,67 cette année
 - 11,5 en 2014
 - 12,44 en 2013
- Les notes sont principalement réparties entre 8 et 13. Il faut remarquer, comme l'année dernière, près des 3/4 des copies sont ≥ 10 .
- Quelques correcteurs ont observé que la difficulté des sujets augmente chaque année et l'impression recto-verso du sujet gêne les candidats dans la lecture et la recherche d'informations.

Moyenne	11.67	
Nombre de copies	123	
<8	13	11%
≥ 8 et <10	23	19%
≥ 10 et <14	57	47%
≥ 14	30	23%

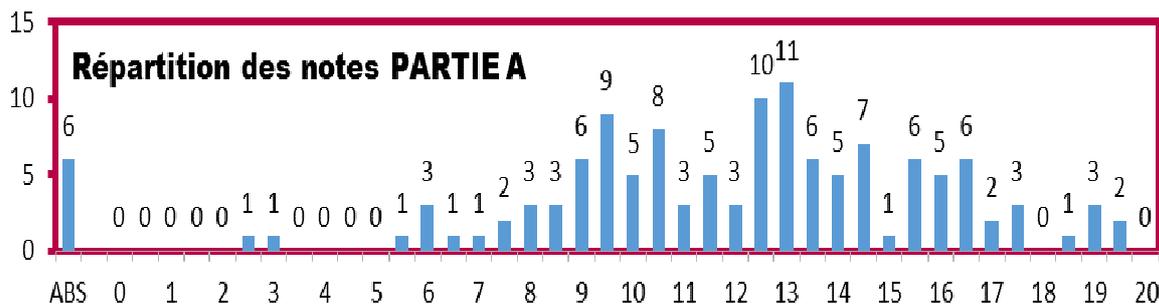


Prestation d'ensemble des candidats

Les candidats ont fait des efforts sur la rédaction, néanmoins l'orthographe et la structure grammaticale laissent à désirer. On trouve encore trop de paraphrases et une mauvaise lecture des documents. Ils doivent aussi mobiliser les connaissances acquises lors de leur formations, dans les différentes matières informatiques.

Partie A : Fourniture de services

Moyenne	12.32	
Nombre de copies	123	
<8	10	8%
>=8 et <10	21	17%
>=10 et <14	51	41%
>=14	41	34%



Commentaire global :

Une partie très technique et orientée produit. Les annexes sont suffisamment fournies pour permettre à un étudiant astucieux de s'en sortir sans connaissance préalable des produits. Cette partie est dans l'ensemble bien traitée mais on trouve beaucoup de paraphrases.

Mission 1 : Configuration du logiciel Puppet pour le proxy-cache

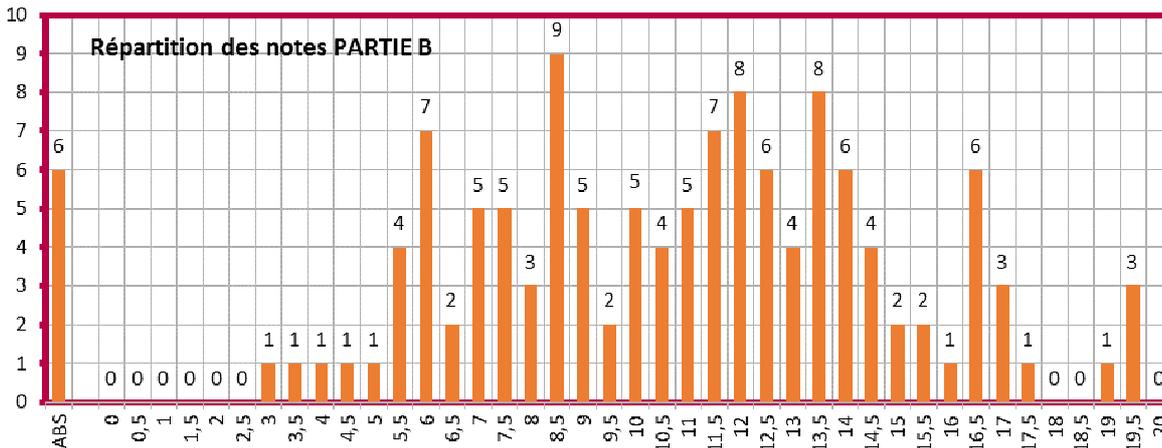
Bien traitée dans son ensemble, on trouve un mélange entre techniques réseaux et modèle en couche.

Mission 2 : Résolution d'un dysfonctionnement des accès distants

Bien traitée même si la cause du dysfonctionnement n'a quasi jamais été trouvée. On note un manque de connaissances sur le routage et ses principes.

Partie B : Production de services

Moyenne	11.03	
Nombre de copies	123	
<8	28	23%
Entre 8 et 10	19	15%
>=10	47	38%
>=14	29	24%



Commentaire global :

Partie d'un bon niveau avec une partie correspondant à SI7 qui est plus approfondie sur cette session. La deuxième mission de cette partie a été souvent bâclée en partie à cause de la longueur du sujet ou dû à un manque d'approfondissement de la partie SI7 et des notions de VPN.

Mission 1 : Tolérance aux pannes des accès externes

Globalement bien traitée, une grande partie des réponses étaient dans les documents.

Mission 2 : Mettre en place un accès sécurisé distant pour les administrateurs

La première partie sur la notion de VPN a déstabilisé une grande partie des candidats. La deuxième partie n'a pas été traitée dû à un manque de connaissances et certainement à un manque de temps.

Épreuve E6 – Parcours de professionnalisation

SLAM

L'épreuve se déroule en 2 phases de 20 minutes maximum chacune. Une première phase consiste en un entretien centré sur le parcours de professionnalisation du candidat ; pour la seconde phase, l'entretien porte sur la gestion du patrimoine et la veille technologique.

Prestation des candidats

La moyenne académique est de 13 soit un point de plus que l'année précédente.

- ❖ Entretien centré sur le parcours de professionnalisation

La majorité des étudiants semblent avoir préparé cette épreuve. Leur présentation s'appuie sur un diaporama et des documents de productions concernant leurs missions.

On peut regretter que la présentation du parcours professionnel du candidat ne se réduise souvent qu'à une présentation, quelque fois très technique, des stages effectués en cours de formation. Le candidat manque de recul pour en faire une analyse critique. Il lui est difficile d'identifier les compétences importantes, manquantes, acquises, à approfondir, en regard de son projet professionnel. La notion de compétences reste floue.

- ❖ Entretien centré sur les compétences relevant du processus de gestion du patrimoine.

Cette seconde partie, portant sur la gestion des configurations, semble plus difficile à aborder pour les candidats. La fiche de synthèse d'activités est souvent peu fournie en ce qui concerne les activités liées à la gestion du patrimoine. Les étudiants les plus favorisés sont ceux dont l'entreprise d'accueil pour les périodes de stage propose un environnement adéquat.

La veille technologique est parfois très riche, parfois peu aboutie. Les candidats n'en perçoivent pas toujours l'apport à long terme. S'ils sont capables d'exposer leur utilisation d'outils de veille technologique, la partie traitement des informations collectées est peu abordée.

Conseil aux candidats

Comme le disait **Boileau** : *«...Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement, et les mots pour le dire arrivent aisément.»*

Comme toute épreuve orale, la forme de la communication a autant d'importance que le fond. Le candidat doit donc particulièrement soigner son discours.

La qualité de la prestation est évaluée, selon des critères tels que le niveau de langage, la qualité d'écoute, la clarté et la fluidité du discours, la maîtrise du langage professionnel, la rigueur d'écriture des documents présentés...

Lors de cette préparation, le candidat ne doit pas perdre de vue la fiche d'évaluation qui exprime les attentes du jury.

Le candidat doit prendre conscience de la nature de l'épreuve. Il doit présenter un bilan de son parcours de formation. Au vu de son objectif professionnel, il doit avoir fait la synthèse entre d'une part, les compétences acquises au sein de sa formation en lycée, stage ou autre et celles exigées par le profil de poste envisagé dans son avenir professionnel futur, et éventuellement avoir identifié la formation post BTS vers laquelle, il doit ou va se diriger (ex. choix de la licence, licence pro, alternance ...).

La veille technologique, pour être efficace, doit être effective tout au long de sa période de formation. La réalisation d'un blog qui rend compte du suivi de ses activités et de sa veille technologique est un bon atout pour cette épreuve.

Conclusion

Cette épreuve ne présente pas de grandes difficultés techniques. Le candidat doit veiller à alimenter son portefeuille de compétences, d'éléments - tels que rapports de synthèse, notes d'utilisation, procédures, schémas, tableau de bord de gestion de projet - qui permettront au jury d'estimer son implication dans un projet informatique, et le degré d'acquisition des compétences évaluées au cours de cette épreuve.

La qualité de présentation, de communication, d'engagement de l'étudiant dans ses missions, permet déjà de lui assurer une note honorable.

SISR

La moyenne de cette épreuve selon les centres se situe entre 12,55 et 13,67.

Note la plus haute : 20

Note la plus basse : 7

On note la présence d'un professionnel dans la plupart des commissions.

Commentaires sur la prestation des candidats

Première partie : (20 minutes)

La présentation du portefeuille de compétences doit être illustrée et dynamique car l'épreuve se révèle être principalement une épreuve de communication. Elle s'appuie souvent sur un diaporama ou un portfolio.

Les candidats issus de l'apprentissage n'ont aucun mal à valider la variété des situations rencontrées et ont le recul nécessaire pour s'approprier leur parcours de professionnalisation qui s'est effectué sur 2 ans.

Même si les entretiens sont satisfaisants, on note malgré tout que les étudiants ont du mal à valider leur parcours en termes de compétences.

Deuxième partie : (20 minutes)

Le questionnement de la deuxième partie de l'épreuve s'est naturellement fait à partir des situations présentées lors de la première partie.

Les candidats sont généralement moins à l'aise pour illustrer la gestion du patrimoine informatique et la veille technologique.

Les candidats ont mis en place des outils de veille, mais ils sont nombreux à se limiter à cela, sans consulter/lire les informations issues de la veille.

Conseils aux candidats

- Utiliser un support de communication qui permet de cadrer la présentation.
- Les PPE/Stage de première année sont tout aussi importants que ceux de 2ème année. Il faut donc bien conserver tous les documents relatifs à ces travaux.
- Organiser et avoir une veille technologique plus active.

Conclusion

Cette épreuve ne présente pas de grandes difficultés techniques. La différence de notation se fait dans la qualité de présentation, de communication, de l'implication de l'étudiant dans les projets.

Le côté professionnel de l'étudiant, les illustrations (portfolio) apportées par chacun, le souci de bien faire sont des points à ne pas négliger.